Association Le Tireur Fribourgeois
Santa Maria Madalena (Brésil)

Patronnée par la Fédération Sportive Fribourgeoise de Tir

www.atfsmm.ch

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association Le Tireur Fribourgeois Santa Maria Madalena, Auberge d'Avry-Rosé, le jeudi 28 mai 2026

1. Salutations du président

Il est 20h00 lorsque Jean-Marc Bielmann, Président de l'ATFSMM, ouvre la 20ème assemblée générale ordinaire de l'Association Le Tireur Fribourgeois Santa Maria Madalena.

Il salue particulièrement la présence de :

- M. Marcel Schuwey, notre vice-président qui poursuit son magnifique engagement en Suisse et au Brésil pour notre Association
- les membres du comité.

Il relève spécialement la présence de :

- Madame et Messieurs les membres d'honneur de la FSFT, Fédération qui parraine notre Association
- M. Robert Schuwey, notre narrateur de ce soir.

Il adresse des salutations cordiales à tous les membres présents.

Se sont excusés pour cette assemblée :

Mmes
Nicole Overney, Elisabeth Dubey-Schuwey, Emilie Junod-Dubey, Anne-Emmanuelle Blum, Michèle Progin, Chantal Oberson, Agnès Cuennet, Béatrice Guillet, Rose-Marie Macherel, Marie-Sylvie Cardinaux.

MM.
Jean-Louis Romanens, Frédéric Gaillard, Antoine Progin, Robert Corminboeuf, Roland Bouquet, Roland Gisler, Hans Scheurer, Walter Rohner, Raymond Jaquet, Stéphane Nobs, Gabriel Progin, Daniel Progin, Andreas von Känel, Bruno Vögeli, Werner Gafner, Fritz Friedli.

Mesdames et Messieurs
Charles-Henri et Jacqueline Besse, Joseph et Françoise Bagnoud, Cédric et Bérénice Castella, Auguste et Monique Castella, Reinhart et Nelly Schuwey, Jacques et Jacqueline Simonet, Edwin et Regula Schafer.

Depuis notre dernière assemblée, nous devons malheureusement signaler la perte de membres, parents et amis de notre Association et qui vaut également pour celle du Brésil. Je relève en particulier le décès de MM. Laurent Oberson; Jacques Braillard et André Ryser-Rohrbasser. En leur mémoire, je vous demande de vous lever pour observer un instant de recueillement.

Cette assemblée a été convoquée par circulaire du 24 avril 2026 conformément à l'article 11 des statuts avec le tractanda suivant :

1. Salutations du Président
2. Liste des présences – constitution de l'assemblée
3. Approbation du PV de l'AG du 5 juin 2025
4. Rapport du Président
5. Rapport de Marcel Schuwey, délégué ATFSMM au Brésil
6. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes - approbation des comptes 2025
7. Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2026
8. Elections statutaires :
   -- du Président
   – des membres du comité
9. Ratification de la cotisation pour 2027
10. Budget 2027 (couvrant la période du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027), présentation, discussion et approbation)
11. Admissions–démissions (présentation des nouveaux membres)
12. Divers
13. Emigration au Brésil en 1819 : Histoire de « 7 femmes sur un bateau » narrée par M. Robert Schuwey, membre de notre Association et très investit par l'histoire de nos ancêtres et cousins émigrés au Brésil.

Le président demande s'il y a des remarques en ce qui concerne la convocation et l'ordre du jour. Aucune remarque n'étant formulée, l'assemblée peut délibérer valablement.

Le président remercie tous les membres pour leur présence à l'assemblée ; ceci démontre leur fidélité et leur attachement à notre Association, ainsi que leur confiance en son comité.

Le président nomme 1 scrutateur en la personne de Monsieur Daniel Python.

2. Présences et constitution de l'assemblée

Une liste des présences est mise en circulation ; chacune et chacun est invité à y faire figurer son nom, son adresse e-mail et sa signature.

Nombre de personnes présentes à l'assemblée : 34 ; droit aux votes 33 : majorité absolue : 17.

Les nouveaux membres présents, tout en les remerciant d'être parmi nous, n'ont pas encore le droit de vote pour cette assemblée. Aussi, et par respect de nos statuts, il leur est demandé de renoncer à voter ; toutefois, ils peuvent intervenir et leurs remarques seront prises en considération. Ces nouveaux membres seront acceptés sous le point 10 de l'ordre du jour.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 juin 2025

Le procès-verbal n'est pas lu ; il a été publié sur le site internet de l'Association. De plus, dans la convocation adressée aux membres, possibilité a été donnée pour requérir un exemplaire papier auprès de la secrétaire.

Il est approuvé à main levée et à l'unanimité par l'assemblée. Les remerciements et les applaudissements vont à la secrétaire, Marie José Werro.

4. Rapport du Président

Mesdames et Messieurs, Chers amis de l'Association,

Les affres des guerres en Ukraine et plus récemment en Iran sont présentes pour nous démontrer que rien n'est facile à gérer dans ce monde. A quoi devons-nous nous attendre ? Difficile de l'imaginer.

Pourtant notre Association suit son petit chemin et continue modestement à soutenir des jeunes démunis de Santa Maria Madalena. Elle compte aujourd'hui 232 membres. Suite au non-paiement de sa cotisation 2 ans de suite, 1 personne a été radiée de notre Association, ceci selon nos statuts.

Je constate que le souhait de maintenir nos effectifs entre 220 et 250 membres est toujours d'actualité et je m'en réjouis.

A noter également que depuis 2004, notre Association a versé au Brésil, la coquette somme de CHF 524'000.00.

Je tiens à remercier Marcel Schuwey, notre vice-président, lequel à fêter ses 85 printemps au mois de janvier dernier, pour son engagement sans faille en faveur de notre action à Santa Maria Madalena. Je lui prie également de transmettre nos vifs remerciements à ses collègues du comité brésilien ainsi qu'aux formateurs et formatrices qui jouent un rôle essentiel dans l'utilisation des moyens que nous mettons à disposition.

Toute notre gratitude à vous toutes et tous pour le soutien que vous adressez à notre Association, car les motifs que nous défendons le mérite pleinement !

Merci également pour la confiance témoignée à l'égard de notre comité qui œuvre pour la bonne cause et avec qui il fait bon travailler.

Je vous remercie de votre attention.

5. Rapport de M. Marcel Schuwey, délégué ATFSMM au Brésil

Salutations :

Pour débuter mon rapport et comme de coutume, je vous apporte les chaleureuses salutations des membres du comité brésilien et de toute la communauté de Santa Maria Madalena.

On m'a prié de vous adresser un GRAND MERCI DU FOND DU COEUR à vous toutes et vous tous pour votre immense générosité sans laquelle il ne nous serait pas possible de réaliser et mener à bien ces magnifiques projets qui permettent à de nombreuses personnes dans le besoin d'améliorer leur quotidien. OBRIGADO comme on dit là-bas ...

Situation à Santa Maria Madalena :

Durant la dernière année, soit depuis le 1er juillet 2025, Marcel a séjourné 4 x pour des séjours de presque 2 mois au Brésil et a, ainsi, pu se rendre 4 x à Santa Maria Madalena. Il a pu se rendre compte des différentes activités à la menuiserie-école, au Centre de Formation Professionnelle, à la Maison des artisans et du Musée.

Marcel relève que la menuiserie-école fonctionne parfaitement bien avec une volée de 37 jeunes qui y ont suivi les cours, ceci à la satisfaction générale. Claudia Marcia a repris la direction et est une vraie maman-poule pour tous ces jeunes. D'ailleurs, pour son 64 anniversaire, elle les a invités pour 3 jours à Sao Fidelis.

C'est un vrai bonheur de voir l'engouement de nos jeunes qui participent au chœur de la menuiserie-école. D'ailleurs, cette chorale est souvent sollicitée pour des manifestations dans toute la région Serrana. Une vrai carte visite pour notre Association.

La salle de couture, dont le projet a été lancé le 5 août 2024, connait un succès grandissant et permet aujourd'hui à une douzaine de dames de confectionner de la lingerie fine et ainsi s'assurer un petit rendement financier bienvenu.

Notre membre, Anne-Emmanuelle Blum, s'est lancée l'année dernière dans la fabrication de canapés, fauteuils et autres sofas modulables dont les coussins sont en étoffe. Elle a approché Marcel afin qu'une série de housses, aux couleurs brésiliennes, soit confectionnées sur place. Le prototype est en cours et Anne-Emmanuelle est en contact avec Carolina, notre administratrice de la salle de couture. Voilà un nouveau projet qui va certainement voir le jour, avec succès. Si vous pensez changer de mobilier, pensez à « Maison-Blum.ch ».

Marcel termine son rapport en adressant à toutes et à tous une nouvelle fois un GRAND MERCI pour votre soutien et votre aide financière très appréciée qui nous permet d'apporter un véritable bonheur a des personnes qui en ont bien besoin.

Que vive encore longtemps notre magnifique Association et merci de votre attention.

Marcel est chaleureusement applaudi par les membres de l'assemblée pour son inlassable engagement.

6. Rapport du caissier, des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2025

Le caissier, Raphaël Progin, donne lecture des comptes de l'exercice 2025. A relever que les entrées de cotisations et de dons s'élèvent à CHF 15'790.00 et qu'un versement de CHF 18'300.00 a été effectué à l'Association-sœur au Brésil. Une allocation spéciale d'Euro 1'000.00, soit CHF 965.00 a été versée à Ana Paula Feijo Torres afin de la remercier pour tout son travail bénévole.

Au 31 décembre 2025, le capital de l'Association est de CHF 28'549.95

Au nom des vérificateurs, Monsieur Jean-Denis Chavaillaz nous donne connaissance de leur rapport de vérification qui a eu lieu le 9 mars 2026. Il relève que toutes les pièces comptables ont été contrôlées. Il relève également la parfaite tenue des comptes. Ces derniers sont approuvés à main levée et à l'unanimité. Décharge est donnée au caissier, au comité et aux vérificateurs.

Un grand merci et des applaudissements sont adressés à Raphaël Progin qui gère la caisse avec sérieux et compétence.

7. Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2026

Conformément à l'article 18 de nos statuts :

1) Pour l'exercice 2026, le 1er vérificateur est M. Bernard Uldry

2) Le vérificateur suppléant, soit : M. André Devaud devient 2ème vérificateur

3) Nous devons nommer un vérificateur suppléant, soit : M. Claude Sapin.

8. Elections statutaires

En cette année 2026, nous devons procéder aux élections statutaires, ceux-ci ayant lieu tous les 5 ans, selon l'art 13 let b de nos statuts.

Après des discussions intenses entre le Président et les membres du comité, ces derniers sont prêts à renouveler leur mandat durant les 5 prochaines années, soit de 2026 à 2030.

Comme le veut la règle, la parole est donnée à notre vice-président afin qu'il présente la réélection du président.

Jean-Marc est réélu à l'unanimité sous les applaudissements des membres présents et les remercie pour la confiance qui lui est témoignée.

Les 5 autres membres du comité sont réélus à l'unanimité sous les applaudissements des membres présents.

9. Ratification de la cotisation pour 2027

A main levée et à l'unanimité, l'assemblée accepte la reconduction du montant des cotisations dans leur état actuel, soit :

CHF 30.00 pour les membres individuels
CHF 100.00 pour les membres collectifs (famille ou entreprise)
CHF 300.00 pour les membres à vie.

10. Budget (investissement pour la période du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027)

Le caissier, Raphaël Progin, donne lecture du budget du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027 :

Revenus : Cotisation des membres	CHF	5'000.00
Dons	CHF	8'000.00
Estimation totale des revenus	**CHF**	**13'000.00**

Le capital de notre association se monte à CHF 28'549.95 au 31 décembre 2025, nous avons donc à disposition une somme d'environ CHF 41'550.00.

Pour la période du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027, le comité propose de libérer une somme de CHF 19'900.00 qui sera utilisée comme suit :

Salaire du personnel (en collaboration de la PMSMM))	CHF	6'000.00	RS	39'000.00
Matériel de consommation (achat de bois et autres)	CHF	2'000.00	RS	13'000.00
Alimentation pour la communauté des jeunes de SMM	CHF	2'000.00	RS	13'000.00
Entretien et acquisitions de machines et outils	CHF	500.00	RS	3'250.00
Entretien de la maison des artisans (salaire de la responsable)	CHF	300.00	RS	1'950.00
Entretien des bâtiments	CHF	500.00	RS	3'250.00
Commémoration de la Fête Nationale Suisse	CHF	300.00	RS	1'950.00
Course d'école à São Fidelis ou fête de Noël au Clube Campestre	CHF	500.00	RS	3'250.00
Fête de Noël (organisation et jouets)	CHF	800.00	RS	5'200.00
Cours de couture	CHF	3'000.00	RS	19'500.00
Divers et réserve en cas d'imprévu	CHF	500.00	RS	3'250.00
Total des dépenses en faveur de l'ATFSMM Brésil	CHF	16'400.00	RS	106'600.00
Allocation à Ana Paula Feijó Torres (annuel)	CHF	1'000.00	RS	6'600.00
Allocation à Claúdia Marcia Torres Velloso (annuel)	CHF	1'000.00	RS	6'600.00
Frais administratifs (ATFSMM Suisse)	CHF	1'500.00	RS	9'750.00
Estimation totale des dépenses	**CHF**	**19'900.00**	**RS**	**129'550.00**

Le cours de change actuel est de Real/Franc suisse : 1 franc = 6.60 reais.
Cote prévue : 1 franc = 6.50 reais.

- Cette année, il n'y a rien à planifier pour l'infrastructure; si ce n'est de rénover le fond de la menuiserie. Le local est situé près d'une nappe d'eau, ce qui entraîne beacuoup d'humidité. La maison des artisans, qui est située en hauteur, ne souffre pas de ce problème.

- Depuis le 1er mars, 37 élèves suivent le cours à la menuiserie; ils sont répartis pour moitié le matin et pour moité l'après-midi.

- L'atelier de couture fonctionne très bien et les ventes sont en hausse.

Le budget pour 2027 est accepté à l'unanimité par les membres présents.

11. Admissions – démissions (présentation des nouveaux membres)

Démissions : Nous avons à déplorer 3 décès, 2 démissions et 1 radiation, soit un total de 6 membres pour l'année 2025.

Le président rappelle que le comité a décidé le principe suivant : la cotisation est envoyée avec la convocation à l'assemblée. Un rappel est effectué en cas d'omission du paiement à la personne concernée. En cas de non-paiement, celle-ci est radiée de la liste des membres.

Admissions : 1 nouveau membre s'est inscrit auprès de notre Association ;: il s'agit de M. Jean-Daniel Bugnon, qui est présent et qui est prié se lever. L'assemblée l'accueille par acclamation.

A ce jour, notre association compte **232** membres.

12. Divers

Le président demande si quelqu'un désire prendre la parole ? Ce n'est pas le cas.

13. Emigration des Suisses en 1819 au Brésil.

Présentation de l'histoire « 7 femmes sur un bateau » par M. Robert Schuwey, membre depuis de nombreuse années de notre Association. Il est enseignant à la retraite et est passionné par l'histoire des Suisses qui sont partis au Brésil en 1819.

Sa présentation nous est racontée de manière romancée et suivie avec attention. Il rappelle également que l'émigration au Brésil débuta le 4 juillet 1819. Plus de de 2000 personnes embarquèrent à Estavayer-le-Lac. Environ 1600 rescapés arrivèrent à Rio de Janeiro le 4 novembre 1819, soit après 4 mois de voyage.

L'assemblée est arrivée à son terme ; il est 21h10. Le président remercie toutes les personnes pour leur participation et rappelle qu'il appartient à chacun de faire vivre notre association et de ne pas oublier de la recommander aux amis et aux connaissances par voie orale ou par la consultation du site internet, www.atfsmm.ch.

La soirée se termine par le partage du verre de l'amitié offert par M. Robert Schuwey, avec un petit goût brésilien, une caïpirinha.
Merci Robert pour cette gentille et agréable attention.

Président ATFSMM
Jean-Marc Bielmann

Secrétaire ATFSMM
Marie-José Werro